

ENSEMBLE, CRÉONS UN LEADER MONDIAL DE L'ÉNERGIE

FUSION SUEZ-GAZ DE FRANCE

suez

VOUS APPORTER L'ESSENTIEL DE LA VIE



4

UN CONTEXTE DE MUTATION
DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE

6

UNE FUSION À LA HAUTEUR
DES ENJEUX DU SECTEUR

10

UNE AMBITION FORTE
DE CRÉATION DE VALEUR



UNE ÉTAPE STRATÉGIQUE MAJEURE POUR NOTRE GROUPE

L'année 2008 marquera une étape historique pour notre Groupe.

Par ce rapprochement avec Gaz de France, nous avons une opportunité tout à fait exceptionnelle d'accélérer notre développement grâce à la forte complémentarité industrielle et géographique de nos activités. Cette alliance nous donnera les moyens de relever les défis qui sont ceux de l'Europe et plus largement de notre monde dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement.

GDF SUEZ sera à la hauteur des enjeux clés de l'énergie : approvisionnement en gaz et gaz liquéfié (GNL), production d'électricité, renouveau du nucléaire et essor des énergies renouvelables, réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les mutations récentes des marchés de l'énergie, notamment l'accélération du mouvement de consolidation en Europe, justifient puissamment la logique stratégique et industrielle de cette fusion.

Les très bonnes performances 2007 témoignent de la solidité et de la rentabilité de l'ensemble des activités des deux Groupes. Ce rapprochement nous permettra de faire ensemble encore mieux en créant un leader mondial de l'énergie. Ainsi, Jean-François Cirelli et moi-même avons la conviction que GDF SUEZ sera source de création de valeur

pour nos actionnaires comme pour l'ensemble des parties prenantes.

La mise en Bourse des activités Eau et Propreté procède de la même logique d'accélération de croissance. En conservant le contrôle de SUEZ Environnement Company tout en lui donnant la possibilité de renforcer sa visibilité, nous allons permettre à ce leader mondial de consolider ses positions dans un univers de plus en plus concurrentiel.

Vous allez ainsi devenir actionnaire de GDF SUEZ, acteur clé à l'échelle mondiale capable d'affronter les gigantesques défis énergétiques et environnementaux qui nous attendent. Vous serez également actionnaire, par l'attribution d'actions SUEZ Environnement Company, d'un opérateur de référence dans les domaines vitaux que sont l'eau et la propreté.

Je vous remercie de votre confiance.

Gérard Mestrallet
Président-Directeur Général de SUEZ

UN CONTEXTE DE MUTATION DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Confrontés ces dernières années à une mutation sans précédent de leur marché, les acteurs du secteur de l'énergie ont enclenché d'importants mouvements stratégiques. Dans ce contexte et face à la hausse des coûts énergétiques, votre Groupe sera en position de force pour affronter les défis majeurs que sont la sécurité de notre approvisionnement en énergie et la protection de l'environnement.

L'opération de rapprochement entre SUEZ et Gaz de France s'inscrit dans un contexte de mutation profonde et accélérée du secteur énergétique en Europe. Cet environnement se caractérise par les évolutions majeures suivantes.

LE RENFORCEMENT DES ENJEUX GÉOSTRATÉGIQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ DES APPROVISIONNEMENTS ÉNERGÉTIQUES EUROPÉENS

1. Les marges de réserve nécessaires au bon fonctionnement des réseaux électriques déclinent en Europe. Cela sous le double effet de la croissance de la demande d'électricité (à titre d'exemple : de l'ordre de 1,5 à 2 % par an en France, soit entre 7 et 8 TWh supplémentaires par an) et de la mise à l'arrêt à venir d'un certain nombre d'unités de production plus anciennes.
2. Pour l'Europe continentale du Nord-Ouest, les besoins sont estimés entre 33 et 39 GW à l'horizon 2015. À cet égard, les centrales à gaz constituent la principale technologie faiblement émettrice de CO₂ disponible à court terme.
3. L'Europe est aujourd'hui dépendante des importations à hauteur de 55 % pour ses besoins en gaz naturel. À l'horizon 2020, on estime que les importations représenteront 85 % des besoins européens en gaz naturel. La Norvège et deux pays extra-européens (Russie et Algérie) représentent une part importante des approvisionnements actuels et les ressources futures qui viendront compléter ces approvisionnements relativement concentrés dans quelques pays lointains (Golfe Persique notamment).
4. Les infrastructures (réseaux et terminaux) doivent permettre de satisfaire une demande de gaz en progression plus rapide que celle de l'électricité afin d'éviter à terme des problèmes de goulot d'étranglement.





LA HAUSSE COMBINÉE À UNE FORTE INSTABILITÉ DES PRIX DES HYDROCARBURES

Elle accroît à l'évidence les risques des purs commercialisateurs de gaz et les exploitants de centrales à gaz, qui sont contraints de répercuter dans leurs prix les variations de prix du gaz qu'ils achètent.

L'OUVERTURE TOTALE DES MARCHÉS DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET 2007

Elle génère une concurrence transfrontalière accrue : tous les acteurs sont en effet à la recherche de relais de croissance en dehors de leur marché domestique.

LA POURSUITE DE LA RESTRUCTURATION DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE ET DU MOUVEMENT DE CONSOLIDATION DES ACTEURS

Ce mouvement, marqué par de nombreuses opérations de fusion-acquisition (Suez/Electrabel, E.On /MOL, Dong/Elsam/E2, Enel/Acciona/Endesa, Iberdrola/Scottish Power), répond à la volonté de plus en plus forte d'atteindre rapidement une taille critique appréciée à l'échelle européenne, voire mondiale.

L'ÉVOLUTION DE LA DEMANDE DES CONSOMMATEURS

Soucieux de disposer à la fois d'une offre énergétique combinée gaz-électricité, d'un service de qualité et de prix compétitifs et lisibles, les consommateurs, particuliers, entreprises, collectivités locales, stimulent la concurrence.

Pour réduire leur exposition aux risques liés à cette évolution du secteur énergétique et assurer leur compétitivité à long terme sur le marché, la stratégie actuelle des acteurs du secteur consiste à :

- ▶ **se développer dans les deux secteurs du gaz et de l'électricité** en s'appuyant sur un portefeuille d'activités récurrentes (infrastructures) et concurrentielles respectueux des impératifs de gestion prévus par les cadres juridiques communautaires et nationaux ;
- ▶ **optimiser les approvisionnements en électricité** par le déploiement de moyens de production diversifiés **et en gaz** par le développement, à l'image de Gaz de France, d'un puissant pôle exploration-production, cela sur la base de contrats long terme avec des producteurs géographiquement diversifiés (c'est le cas de Gaz de France comme de SUEZ) ;

▶ **investir dans le gaz naturel liquéfié (GNL)** pour bénéficier d'une plus grande flexibilité et poursuivre la diversification de leur portefeuille de ressources tout en continuant à participer au développement des infrastructures de transit et/ou de GNL en Europe ;

▶ **prendre en compte des enjeux liés au réchauffement climatique** qui conduit notamment les acteurs électriques à adapter leur mix de production en développant la composante du parc peu ou pas émettrice de gaz à effet de serre et à renforcer l'offre de services d'efficacité énergétique.



UNE FUSION À LA HAUTEUR DES ENJEUX DU SECTEUR

La fusion des deux entreprises donne naissance à un leader mondial de l'énergie avec un fort ancrage en France et en Belgique.

Le nouveau Groupe, avec un chiffre d'affaires combiné pro-forma en 2007 de près de 74 milliards d'euros pour l'ensemble de ses activités, de 134 000 collaborateurs dans l'énergie et les services et 62 000 collaborateurs dans l'environnement, sera l'un des leaders mondiaux du secteur.

LES RAISONS DE RÉALISER CETTE FUSION

Cette opération industrielle majeure s'appuie sur un projet industriel et social cohérent et partagé. Elle permet d'accélérer l'évolution des deux groupes en fonction des enjeux que nous avons expliqués. Plus spécifiquement, la logique industrielle de l'opération se décline autour de quatre axes principaux.

L'ATTEINTE D'UNE TAILLE MONDIALE SUR LES MARCHÉS GAZIERS PERMETTANT D'OPTIMISER LES APPROVISIONNEMENTS

Notre fusion constitue une réponse industrielle appropriée au déplacement des équilibres dans la filière gazière au profit des producteurs qui sont aujourd'hui en situation d'arbitrer, à la marge, entre les différents marchés en fonction des prix consentis aux opérateurs.

Dans cette perspective, le rapprochement de SUEZ et Gaz de France permettra de faire contrepoids à la taille des producteurs en combinant la puissance d'achat de Gaz de France et de SUEZ. Le Groupe issu de la fusion sera en effet l'un des tout premiers acheteurs de gaz en Europe.

L'opération contribuera également à une diversification et à une meilleure sécurité des approvisionnements européens. Le nouveau Groupe disposera notamment d'un portefeuille de contrats d'approvisionnement diversifié bénéficiant des apports respectifs des deux parties.

Par ailleurs, le rapprochement permettra l'émergence du premier acheteur européen dans le domaine du Gaz naturel liquéfié (GNL) avec des positions géographiquement complémentaires en regazéification sur le bassin atlantique (Montoir, Fos, Zeebrugge en Europe, Boston en Amérique du Nord) et en matière d'approvisionnement. Le GNL constitue le principal moyen de diversification des approvisionnements européens.





UNE FORTE COMPLÉMENTARITÉ GÉOGRAPHIQUE ET INDUSTRIELLE DANS UN PAYSAGE CONCURRENTIEL EUROPÉEN EN CONSOLIDATION RAPIDE

Ni SUEZ ni Gaz de France n'ont, chacun de leur côté, toute la capacité de développer une offre compétitive sur les grands marchés européens de l'énergie. SUEZ est certes un acteur significatif dans l'électricité en Europe mais reste de taille plus modeste que les grands énergéticiens du secteur. Gaz de France, pour sa part, se positionne comme un acteur important de l'approvisionnement en gaz mais intervient surtout en France et très peu dans le secteur de l'électricité.

La logique industrielle de l'opération consiste à faire jouer la complémentarité des deux groupes, tant sur le plan géographique qu'en ce qui concerne la nature des activités, ce qui permettra de renforcer leur capacité à développer des offres compétitives sur les marchés énergétiques européens.

En outre, en dehors de la France et de la Belgique, GDF SUEZ pourra étendre ses positions sur les autres marchés européens et mondiaux et y développer la concurrence.

UN POSITIONNEMENT ÉQUILIBRÉ DANS DES MÉTIERS ET DES RÉGIONS SOUMIS À DES CYCLES DIFFÉRENTS

Le Groupe issu de la fusion de SUEZ et de Gaz de France présentera un profil équilibré par sa présence dans des métiers et des régions soumis à des cycles différents (production et vente d'énergies et de services, infrastructures régulées, environnement).

Il pourra ainsi tirer pleinement parti de l'ensemble des métiers développés historiquement par les deux groupes en offrant une combinaison attractive d'activités présentant un profil de risque modéré, par exemple les activités d'infrastructures gazières et d'activités plus risquées mais à rendement élevé comme la production d'électricité.

Outre ses positions européennes, le Groupe issu de la fusion de Gaz de France et SUEZ disposera de relais de croissance attractifs hors d'Europe présentant un profil de risques et de rentabilité plus élevé, à travers les positions fortes développées par SUEZ dans l'énergie notamment aux États-Unis, en Amérique du Sud et en Asie grâce à la culture de développement des équipes de SUEZ-Tractebel. Symétriquement, SUEZ bénéficiera des développements engagés par Gaz de France dans le secteur de l'exploration-production.



En outre, l'activité environnement - Eau et Propreté - regroupée dans la société SUEZ Environnement Company, au sein de laquelle le Groupe issu de la fusion de Gaz de France et de SUEZ détiendra de manière stable une participation de 35 % consolidée par intégration globale, apportera un profil de risques plus diversifié dans la mesure où les métiers de l'Énergie et de l'Environnement obéissent à des cycles différents. Recentrées sur les pays les plus stables et s'inscrivant dans une logique contractuelle de long terme, les activités Environnement de SUEZ présentent les caractéristiques d'un pôle de stabilité tout en offrant des opportunités de développement très attractives.



FUSION SUEZ-GAZ DE FRANCE

Ensemble, créons un leader mondial de l'énergie



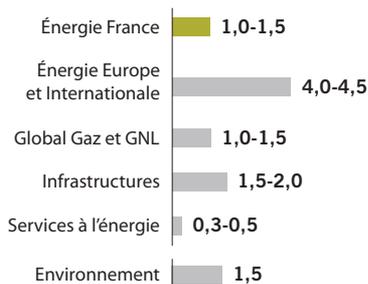
UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RENFORCÉE PERMETTANT DE SE POSITIONNER FAVORABLEMENT FACE AUX ENJEUX SECTORIELS

Gaz de France et SUEZ continueront de renforcer la qualité du service apporté à leurs clients, l'une des plus élevées d'Europe. Ceci se matérialisera par le renouvellement accéléré de certains réseaux, la poursuite de programmes de rénovation des infrastructures et de réduction des émissions de CO₂ des installations ainsi que par le développement des infrastructures au-delà des projets complémentaires déjà engagés (second terminal à Fos pour Gaz de France, doublement de la capacité du terminal de Zeebrugge pour Fluxys).

Au-delà, la taille du nouveau Groupe sera mise au service des ambitions de développement de Gaz de France dans l'amont gazier par l'acquisition de nouvelles réserves. Enfin, le Groupe sera idéalement placé pour accélérer les investissements nécessaires dans le parc de production électrique européen.

RÉPARTITION INDICATIVE DES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS (MAINTENANCE ET DÉVELOPPEMENT) À CARACTÈRE ESSENTIELLEMENT ORGANIQUE

en moyenne annuelle sur la période 2008-2010 en Mds €



Investissement de 10 Mds € par an en moyenne sur la période 2008-2010 dont plus de 8 Mds € en 2008. Environ 75 % d'investissements de développement et 25 % d'investissement de maintenance.

UNE OFFRE MULTI-ÉNERGIES DE PREMIER ORDRE

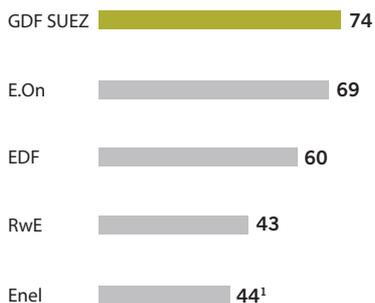
GDF SUEZ va bénéficier d'un éventail de moyens de production pleinement équilibré et en phase avec les exigences de sécurisation des ressources, de compétitivité et de flexibilité, à savoir :

1. une offre multi-énergies fiable, notamment grâce à la convergence gaz-électricité ;
2. un mix de production électrique diversifié et performant : nucléaire, hydraulique, éolien, thermique ;
3. une forte capacité d'arbitrage gaz-électricité ;
4. un approvisionnement en gaz très diversifié dont le Gaz naturel liquéfié ;
5. une optimisation à l'échelle mondiale (avec le GNL) et sur le marché européen (en stockage) ;
6. une production d'électricité faiblement émettrice de CO₂.



CHIFFRES D'AFFAIRES 2007

Principaux acteurs mondiaux des utilities
en Mds €



1 Intégration proportionnelle d'Endesa à 67 % à compter d'octobre 2007.

L'ÉMERGENCE D'UN LEADER MULTI-ÉNERGÉTIEN

Le nouveau Groupe occupera dans le paysage énergétique européen et mondial une place stratégique majeure ; GDF SUEZ se positionnera comme...

- ▶ un leader mondial du Gaz naturel liquéfié (GNL) et le 1^{er} acheteur en Europe
- ▶ le 5^e électricien en Europe, avec des implantations de premier ordre également aux États-Unis, au Brésil et au Moyen-Orient
- ▶ le leader européen des services à l'énergie
- ▶ le 1^{er} acheteur européen de gaz



UNE AMBITION FORTE DE CRÉATION DE VALEUR

La fusion des deux groupes sera un accélérateur de rentabilité grâce aux économies d'échelle et réduction des coûts d'approvisionnement, mais aussi aux effets de complémentarité des activités et aux synergies sur les investissements à réaliser. Le nouveau Groupe sera ainsi d'autant plus fort pour affronter les défis du secteur énergétique.

La fusion va générer deux grands types de synergies et de gains d'efficacité, certains à court terme et d'autres progressivement :

► **des économies d'échelle et des réductions de coûts**, en particulier des coûts d'approvisionnements (achat d'énergie, mais aussi hors énergie) et des coûts opérationnels (rationalisation des structures et mise en commun de réseaux et de services) ;

► **des effets de complémentarité exploités** à travers une offre commerciale améliorée (marques complémentaires, couverture commerciale élargie) et un programme d'investissement efficace (rationalisation et accélération des programmes de développement, possibilité de croissance additionnelle dans de nouveaux marchés géographiques).

D'IMPORTANTES SYNERGIES OPÉRATIONNELLES À COURT TERME ET À MOYEN TERME

Les synergies opérationnelles issues du rapprochement de SUEZ et de Gaz de France sont estimées à 970 millions d'euros par an (avant impôt) réalisables à horizon 2013, comprenant 390 millions d'euros par an (avant impôt) de synergies réalisables à horizon 2010.

À COURT TERME, elles proviendront de l'optimisation des approvisionnements en gaz, des économies sur les achats hors énergie, de la réduction des coûts opérationnels et d'économies réalisées sur les coûts commerciaux, à savoir :

► **Optimisation de l'approvisionnement en gaz** : environ 100 millions d'euros (après prise en compte des engagements vis-à-vis de la Commission européenne). Le rapprochement des deux groupes fera bénéficier d'un portefeuille d'approvisionnements en gaz large, diversifié et flexible. Pour le nouveau Groupe, ce portefeuille confère une capacité d'achat élargie auprès des fournisseurs. Il renforce sa capacité d'optimisation (échanges géographiques, temporels, GNL/gaz gazeux, arbitrages gaz/électricité). Il permet également des arbitrages étendus dans le GNL, notamment sur le bassin atlantique.

► **Économies sur les achats hors énergie** : 120 millions d'euros. La gestion commune des achats permet au nouveau Groupe de renforcer son pouvoir de négociation vis-à-vis de ses fournisseurs mais aussi d'aligner ses conditions d'achat sur les conditions les plus avantageuses de chacune des entités.

► **Réduction des coûts opérationnels** : 90 millions d'euros. L'intégration des deux groupes sera de nature à engendrer des économies significatives en permettant une optimisation des frais généraux : parc immobilier, communication, ainsi qu'un regroupement des compétences et des décisions.



► **Économies de coûts commerciaux** : 80 millions d'euros. Cette synergie concerne dans un premier temps une diminution des coûts de conquête d'une clientèle électricité en France (particuliers et marché d'affaires) et dans un deuxième temps des économies dues à l'intégration amont-aval d'électricité.

À MOYEN TERME, la création du nouveau groupe devrait permettre la mise en œuvre de synergies complémentaires de revenus et de coûts permettant d'augmenter les synergies totales à 970 millions d'euros par an. Ces synergies à moyen terme se décomposent de la manière suivante :

► **Approvisionnement en gaz** : 180 millions d'euros de synergies au total. La reconstitution par le nouveau Groupe de son portefeuille à moyen terme, du fait notamment de sa capacité d'achat sur la période (développement de CCGT, reconquête sur certains marchés), conduit à un complément de ce type de synergies jusqu'à un montant total de 180 millions d'euros à l'horizon 2013.

► **Économies sur les achats hors énergie** : 120 millions d'euros représentant le maintien sur le moyen terme des économies d'achat dégagées à court terme.

► **Économies de coûts opérationnels et commerciaux** : 320 millions d'euros au total. Ces synergies concernent, d'une part, la poursuite des gains achats sur le moyen terme et, d'autre part, la mise en œuvre de plates-formes communes transverses par mutualisation et rationalisation des moyens informatiques et immobiliers notamment.

► **Synergies de revenus** : 350 millions d'euros. Le nouveau Groupe sera idéalement positionné pour bénéficier de la dynamique du secteur de l'énergie créée par l'ouverture des marchés énergétiques et par les besoins d'investissements en Europe. En France, il bénéficiera de l'adossement entre ses moyens de production et sa base de clientèle pour amplifier sa dynamique de croissance et investir dans de nouvelles capacités de production.

En Europe, son développement sera accéléré grâce à la complémentarité géographique et industrielle des deux groupes.

Dans l'amont gazier, sa position sur l'ensemble de la chaîne du gaz naturel et sa structure financière solide permettront d'engager de nouveaux projets dans l'exploration-production et le Gaz naturel liquéfié (GNL) pour accéder à de nouvelles ressources.

La réalisation de ces synergies de revenus nécessitera la mise en œuvre d'investissements de développement (nouvelles centrales électriques, chaîne GNL) estimés à environ 2 milliards d'euros.

Au total, les synergies opérationnelles liées au rapprochement entre Gaz de France et SUEZ devraient s'élever à 390 millions d'euros par an avant impôts à horizon 2010 et à 970 millions d'euros par an avant impôts à horizon 2013. Ces synergies devraient avoir un impact direct sur la génération de liquidités du Groupe. Ces synergies résultant essentiellement d'une grande complémentarité, de l'optimisation des dépenses externes et de nouvelles perspectives de développement, leurs coûts de mise en œuvre, non récurrents, devraient se limiter à environ 150 millions d'euros pour les synergies de court terme et à 150 millions d'euros pour les synergies de moyen terme.

DES OBJECTIFS FINANCIERS AMBITIEUX ET UNE POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DYNAMIQUE DES ACTIONNAIRES

EBITDA cible d'environ 17 milliards d'euros en 2010 et une croissance du dividende par action de 10 % à 15 % par an en moyenne entre le dividende payé en 2007¹ et le dividende payé en 2010 avec des perspectives de rémunération additionnelle.

1 Sur base du dividende de Gaz de France payé en 2007 au titre de l'exercice 2006 (1,1 euro par action) ; les actionnaires de SUEZ bénéficieront par ailleurs du dividende de SUEZ Environnement Company.

ÉVOLUTION DES COURS DE BOURSE DE SUEZ, GAZ DE FRANCE, CAC 40 ET EUROSTOXX UTILITIES



Depuis l'annonce du projet de fusion avec Gaz de France début 2006, l'action SUEZ a surperformé ses indices de référence.

NOS VALEURS

Professionnalisme
Sens du partenariat
Esprit d'équipe
Création de valeur
Respect de l'environnement
Éthique

**POUR TOUTE INFORMATION SUR LE GROUPE, SUR LA FUSION, VOUS POUVEZ CONTACTER
LE SERVICE ACTIONNAIRES DE SUEZ**

N° vert France

0800 177 177

(appel gratuit depuis un poste fixe)

N° vert Belgique

0800 25 125

(appel gratuit depuis un poste fixe)

Sites internet

www.suez.com

www.gazdefrance.com

Site AMF

www.amf-france.org

Cette publication constitue une information à caractère promotionnel. Le prospectus relatif à l'émission et à l'admission des actions GDF SUEZ issues de la fusion par absorption de SUEZ par Gaz de France a été visé par l'Autorité des marchés financiers. Il est disponible gratuitement notamment aux sièges de SUEZ, de Gaz de France, sur les sites internet www.amf-france.org, www.suez.com et www.gazdefrance.com. Le prospectus ainsi que les certificats d'approbation de l'AMF ont été notifiés à la Commission Bancaire Financière et des Assurances belge et à la Commission de Surveillance du Secteur Financier luxembourgeoise. Il est disponible en Belgique auprès de Fortis Banque et au Luxembourg auprès de CACEIS Bank Luxembourg. SUEZ attire l'attention du public sur les sections « facteurs de risques » figurant dans le prospectus. La diffusion de la présente publication peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions et ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions. Pour obtenir le prospectus ou pour toute autre question, vous pouvez également contacter le service des actionnaires de SUEZ au 0 800 177 177 pour la France et au 0 800 25 125 pour la Belgique et au +32 2 370 34 05 pour le Luxembourg.



VOUS APPORTER L'ESSENTIEL DE LA VIE